Sur les indications d'une puissance étrangère (l'Italie), un agent spécial est arrivé ce matin à Tanger, avec des dépêches du ministre des affaires étrangères. Cet agent aurait pour mandat de négocier un accord avec le ministre d'Angleterre.

Explosion d'un pétard

Séville, 25 juillet. — Un énorme pétard a éclaté devant la maison d'un riche propriétaire et a causé quelques dégâts.

L'éruption de l'Etna s'affaiblit

Catane, 25 juillet. — L'éruption de l'Etna s'est notablement affaiblie : une seule bouche lance encore des pierres. Hier soir et cette nuit, le volcan a vomi une abondante pluie de sable très fin qui arrivait jusqu'à Catane.

Une mesure d'économie étrange

Athènes, 25 juillet. — Le gouvernement grec a décidé de rappeler tous ses ambassadeurs sauf ceux de Constantinople et de Bucharest, par mesure d'économie. Les lettres de rappel seront envoyées prochainement.

Collision entre civils et militaires en Espagne
Deux morts et deux blessés

Santander, 25 juillet. — Une collision s'est produite hier soir à la foire, entre des militaires et des promeneurs. Il y a eu deux morts et deux blessés, tous civils.

L'entérinement des lettres de grâce de Dexemple

Montpelier, 25 juillet. L'entérinement des lettres de grâce de Dexemple qui avait été condamné à mort en même temps que Martini, a eu lieu aujourd'hui à midi et demi, dans la salle de la première chambre.

On s'attendait à un certain tapage mais de sérieuses mesures d'ordre avaient été prises. Deux compagnies du génie gardaient les couloirs et l'escadron de remonte était massé aux abords du palais. Dexemple a été introduit entouré de trois brigades de gendarmerie. Il n'a pas paru trop changé et a gardé une attitude très humble.

Prochain conseil des ministres

Paris, 25 juillet. — Les ministres se réuniront en conseil jeudi, sous la présidence de M. Loubet.

Une séquestration à Paris

Paris, 25 juillet. — On apporte à la *Cocarde*, le récit d'un fait grave.

Un M. Baclet, rentier, demeurant 46, quai Henri IV, et possédant une fortune évaluée à cinq cent mille francs environ, avait été séquestré par sa famille dans la maison d'aliénés du docteur Molet, bien qu'il ne fût pas fou. Bref il s'agirait d'une affaire aussi grave que celle de M. Hériot, ou de M. Seillière.

L'affaire du vol de dynamite de Soisy-sous-Etiolles

Paris, 25 juillet. — Contrairement à ce qui a été annoncé par un grand nombre de journaux, ce n'est pas aujourd'hui que doit venir devant la cour d'assises de Seine-et-Oise l'affaire du vol de dynamite de Soisy-sous-Etiolles. Cette cause n'est inscrite au rôle que pour mercredi et jeudi prochains.

Les engins trouvés à la halle aux vins

Paris, 25 juillet. — Ce matin, les employés de l'octroi de la halle aux vins on trouvé, posée au pied du mur de leur bureau, une petite boîte en fer-blanc de forme oblongue, de laquelle une mèche sortait. L'engin a été envoyé au laboratoire municipal. C'est le second engin de ce genre que l'on a trouvé depuis quinze jours aux entrepôts : le premier ne contenait que de la poudre noirâtre dont la nature n'a pu être déterminée et de la limaille de fer.

Les explorateurs d'Afrique

Paris, 25 juillet. — Le marquis de Bonchamps part ce soir pour Bruxelles, où il doit rendre compte de sa mission au roi des Belges.

Bagarre entre ouvriers français et italiens

St-Etienne, 25 juillet. — Voici des détails sur un incident dont a parlé un journal de Turin. Trois cents ouvriers français travaillant à la ligne en construction entre St-Etienne et Paray-le-Monial firent irruption dans le chantier où se trouvaient des ouvriers italiens et leur enjoignirent d'abandonner leurs travaux. Une bagarre s'ensuivit, dans laquelle plusieurs ouvriers furent grièvement blessés. Les Français eurent le dessus ; ils donnèrent deux jours aux italiens pour faire régler leurs comptes et partir. La plupart de ces ouvriers ont obéi et 80 italiens ont quitté la localité, musique en tête, poursuivis par les huées des habitants.

Une nouvelle ascension de M. Porlié au Havre

Le Havre, 25 juillet. — Une foule extraordinairement nombreuse a assisté à la matinée donnée au profit de l'aéronaute Porlié et à l'ascension qu'il a faite avec sa jeune fille Aline, âgée de quatorze ans. Le boulevard Maritime était noir de monde; le temps était magnifique.

A quatre heures et demie, M. Porlié, qui, avec sa fille, est dans la nacelle du *Victor-Hugo*, cubant 700 mètres, crie le traditionnel : « Lâchez tout ! » Le ballon s'élève dans les airs aux applaudissements chaleureux de la foule. Après avoir plané longtemps au-dessus de la mer, le ballon a paru se diriger du côté de Trouville et Caen. Le ballon a atterri sur les côtes du Calvados. Il est passé près de Courseulles en rasant la terre et en suivant la direction sud-ouest. Les passagers appelant au secours, des personnes ont essayé en vain d'arrêter l'aérostat, qui a atterri non loin de là, dans la petite commune La Délivrande, dans la soirée.

Un explorateur dévalisé

Paris, 25 juillet. — Avant son départ pour la côte est d'Afrique, le marquis de Bonchamps avait confié la garde de son appartement à un ancien officier d'artillerie, Edouard Cognon, âgé d'une quarantaine d'années. L'appartement de M. de Bonchamps est situé dans une villa, au n° 22 bis de la rue Chaptal. Il était rempli de bibelots, de bijoux, d'étoffes et d'armes indiennes et d'objets rares. L'explorateur, revenu à Paris, il y a deux jours, ainsi que nous l'avons dit, fut tout surpris de voir que ces objets avaient disparus.

M. Guérin, commissaire de police du quartier de la Chaussée-d'Antin, fut immédiatement saisi d'une plainte, et procéda à une enquête. Voici ce qu'il apprit : Après le départ de l'explorateur Edouard Cognon avait fait la connaissance d'une jeune personne qui habitait le rez-de-chaussée de la maison. Il se lia avec cette femme. Est-ce à son instigation qu'il eût l'idée de voler les collections? Toujours est-il qu'il montra à la concierge un papier signé de Bonchamps et autorisant Cognon à déménager une partie des objets mobiliers qui garnissaient l'appartement.

Edouard Cognon s'acquitta si bien de cette fausse autorisation qu'il enleva tout, à l'exception des gros meubles d'un transport difficile. Il n'épargna même pas une peau d'ours que l'explorateur avait rapportée du Thibet et deux costumes complets de lieutenant au 20e régiment de chasseurs à cheval appartenant à M. de Bonchamps. Edouard Cognon est recherché par le service de la sûreté. C'est un homme d'une taille assez élevée, maigre, portant toute sa barbe blonde, et myope. On ignore à qui les objets ont été vendus.

Les prix de Rome pour la peinture

Paris, 25 juillet. — L'académie des beaux-arts a rendu cette après-midi son jugement dans le concours de peinture du prix de Rome. Elle a attribué le grand prix à M. Lavergne, élève de MM. Jules Lefebvre et Henri Lévy, et qui avait déjà obtenu en 1890, un second grand prix. M. Mitrecey, élève de MM. Jules Lefebvre, Thirion et Tony Robert-Fleury, obtient le premier second grand prix. M. Trigoulet, élève de MM. Gérôme et Henri Lévy, obtient le deuxième second grand prix. Demain matin, à dix heures, ouverture, à l'école des beaux-arts, de l'exposition publique du concours de sculpture.

Le congrès de la navigation intérieure

Rouen, 25 juillet. — Les membres du congrès international de la navigation, au nombre de deux cents environ, sont arrivés hier à Rouen à quatre heures, venant du Havre par le steamer la *Gazelle*. Ils étaient accompagnés de MM. Guillain, directeur de la navigation au ministère : Cousté, président de la chambre de commerce de Paris; Deschamps, président du conseil général de la Seine : Cordier et Waddington, sénateurs. Ils ont été reçus au palais des consuls par la chambre de commerce et les autorités. Un lunch leur a été offert.

Des toasts ont été portés au congrès par le vice-président de la chambre de commerce, par le maire de Rouen et par le préfet. M. Cousté a répondu à ces toasts au nom du congrès et des dix-sept pays qui y sont représentés. Ensuite, les congressistes ont visité les installations du port de Rouen et notamment le slip sur lequel on hissait, pour le réparer le trois-mâts *Suzanne-Boutet*, revenant de Buenos-Ayres. Les congressistes sont repartis le soir pour Paris.

Le comte de Paris à Folkestone

Folkestone, 25 juillet. — Le comte de Paris, qui continue à recevoir ici de nombreux amis de France, a eu à déjeuner hier dimanche une délégation de la jeunesse royaliste de Paris.

La réponse des Pères Blancs

Paris, 25 juillet. — Les Pères Blancs répondent par un document complet aux accusations du capitaine Lugard qui prétend que les massacres sont justifiés par l'assassinat d'un protestant qu'il ne nomme pas.

Les catéchismes diocésains

Paris, 25 juillet. — Le *Temps* et la *Liberté* annoncent que l'évêque de Luçon (Vendée) va, à l'exemple des évêques de Grenoble, Saint-Jean-de-Maurienne et Séez, retirer la partie politique du catéchisme de son diocèse qui a été déférée au conseil d'Etat.

Le monument de Mgr Freppel

Le comité du monument de Mgr Freppel s'est réuni à Brest sous la présidence de Mgr d'Hulst.

Après avoir discuté les divers projets soumis, le comité à l'unanimité des membres présents, a décidé qu'on élèverait dans l'église du Folgoët un autel avec bas-reliefs rappelant la vie et les œuvres de Mgr Freppel.

Les affaires du Maroc

Madrid, 25 juillet. — En prévisions de brusques complications au Maroc, le ministre de la guerre organise une division complémentaire à Malaga, prête à entrer immédiatement en campagne et pouvant être transportée à Ceuta dans un délai de deux jours. Un service de pigeons-voyageurs entre Ceuta, Melilla et Malaga est établi. Les pigeons ont franchi la distance en moins de deux heures.

Un yacht coulé

Boston, 25 juillet. — Hier matin, pendant un brouillard intense, le yacht de M. Vanderbilt, *Alpha*, a été coulé par un bâtiment marchand. A bord de l'*Alpha* se trouvaient M. Vanderbilt et sa famille, plusieurs invités et 53 hommes d'équipage. La vigie a éveillé les passagers. M. Vanderbilt et ses amis ont pu se précipiter sur le pont ; ils ont été sauvés, ainsi que l'équipage, par le vaisseau marchand qui les a transportés sains et saufs à Boston.

Les courses de taureaux

Paris, 25 juillet. — Le ministre de l'intérieur a demandé par dépêche, au préfet des Landes, un rapport sur les incidents qui se sont produits aux courses de taureaux de Mont-de-Marsan. Le ministre est résolu à interdire ces courses, si on continuait à ne pas tenir compte de l'interdiction de la mise à mort des taureaux.

Une tour qui s'écroule

Snaïm (Moravie), 25 juillet. — La tour datant du XIIe siècle, connue sous le nom de la Tour-des-Brigands, s'est écroulée cette nuit détruisant quelques bâtiments ; quatre personnes ont été ensevelies ; l'une d'elles est sauvée.

La nationalité de Christophe Colomb

La question de la nationalité de Christophe Colomb, qui a soulevé tant de polémiques, est, paraît-il, tranchée. M. Uhagon, un historien espagnol connu, a retrouvé, dans les archives des ordres militaires de Madrid, le dossier établi, le 4 juillet 1540, pour conférer l'ordre d'Alcantara à don Christophe Colomb, fils de D. Diego Colomb, amiral aux Indes. Ce document porte que les arrière-grand-père et grand'mère du postulant étaient : Christophe Colomb, né à Savone, près de Gênes, et doña Philippe-Marie Moniz, née à Lisbonne. Christophe Colomb était donc de Savone.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Réunion du Conseil municipal. — Il y aura, ainsi que nous l'avons annoncé déjà, séance extraordinaire du Conseil municipal le vendredi 29 juillet courant, à huit heures du soir.

Voici l'ordre du jour :

1. Tribunal de commerce; commission de revision de la liste électorale; désignation de deux conseillers municipaux. — Rétribution aux conseillers municipaux; refus d'approbation; communication. — 3. Centenaire de la proclamation de la République; vote d'un crédit. — Exposition universelle de Chicago; exposition collective organisée par la Chambre de Commerce de Roubaix; demande de crédit. — 5. Service municipal des eaux; construction de deux nouveaux réservoirs au Huchon: majoration des prix du devis relatif aux cuves métalliques.— Hospices; aliénation de rentes; avis du Conseil municipal.

7. Secours et subsides; conservatoire national de musique de Paris; le jeune Paul Dupin; demande de bourse. — 8. Id.; concours international de chant individuel, de duos et de trios, au profit des cantines scolaires; demande de prix. — 9. Révision du traitement du receveur municipal; décompte. — 10. Organisation d'une loterie dont le produit serait affecté à la construction d'un nouvel hôpital. — 11. Bâtiments communaux; avenant d'assurance; homologation. — 12. Voirie municipale; rue de Flandre (section comprise entre la rue de Courtrai et la rue de la Basse-Masure); demande de classement et de mise en état de viabilité. — 13. Id.; rue des Anges; demande de classement et de mise en état de viabilité. — 14. Id.; rue d'Isly (section comprise entre la rue de la Perche et la rue des Arts); demande de classement et de mise en état de viabilité. — 15. Id.; rue Parmentier; demande de classement et de mise en état de viabilité. — 16. Id.; rue d'Alger (section comprise entre la propriété de M. F. Motte et le chemin de Cartignies); demande de classement et de mise en état de viabilité.

17. Voirie; rue de la Conférence; demande de classement et de mise en état de viabilité. — 18. Id. rue Delespaul; mise en état de viabilité. réception définitive. — 19. Id. rue de la Providence; mise en état de viabilité; réception définitive. — 20. Id. rue de France; mise en état de viabilité; réception définitive. — 21. Id. Boulevard de Mulhouse; construction d'un aqueduc; réception définitive. — 22. Id. rue de Barbieux; construction d'un tronçon d'aqueduc; réception définitive. — 23. Id. rue Cuvelle; demande d'acquisition d'un terrain. — 24. Id. égout collecteur; 7e lot (section comprise entre le boulevard et le chemin de fer de Somain à Tourcoing); projet de construction. — 25. Id. rue Hoche; mise en état de viabilité; réception définitive. — 26. Id. rue de Soubise; construction d'un aqueduc: réception définitive.

27. Voirie municipale; chemin de Cartignies; construction de deux tronçons d'égout; réception définitive. — 28. Id.; rue de l'Ouest; demande d'autorisation d'installer une voie ferrée par M. Delcroix-Planquart. — 29. Soutiens de famille; militaires en activité de service demandant à être renvoyés dans leurs foyers en qualité de soutiens de famille; avis du Conseil municipal. — 30. Id.; réservistes demandant à être dispensés de leur période d'exercice de 28 jours; avis du Conseil municipal.

Rapports des commissions. — 1. Mont-de-Piété; demande de subside; vœu du Conseil d'arrondissement. (M. Rose). — 2. Id.; compte de gestion et compte administratif de 1891; budget supplémentaire de 1892; avis du Conseil municipal. (M. A. Lepers). — 3. Bureau de Bienfaisance; comptes de gestion et compte administratif de 1891; budget supplémentaire de 1892, budget primitif de 1893; avis du Conseil municipal. (M. P. Rose). — 4. Fabriques des églises de Saint-Martin, Notre-Dame, Sainte-Elisabeth, Saint-Sépulcre, Saint-Joseph et du Sacré-Cœur; comptes administratifs de 1891; projets de budgets pour 1893; avis du Conseil municipal. (M. E. Poulain). — 5. Hospices, Hôpital et Bureau de Bienfaisance; laïcisation. (M. O. Branquart). — 6. Secours du Bureau de Bienfaisance distribués à domicile. (M. O. Branquart). — 7. Secours et subsides; société d'instruction militaire de marche et de tir *Les Eclaireurs*; demande d'un subside. (M. Wilfart). — 8. Id.; La société de pêcheurs *Le Poisson d'Or*; demande d'un subside pour l'organisation d'un concours. (M. E. Poulain). — 9. Id.; La société du Tir National de Roubaix; demanee d'un subside. (M. Moret).

10. Bourses et subsides; Institution des Jeunes Aveugles de Lille; la jeune Blanche Bourgeois; demande de prolongation de bourse. (M. Hervé Milbéo.) — 11. Id.; Institution des Jeunes Aveugles de Ronchin; le jeune Hubert Dennequin; demande de bourse. (M. Hervé Milbéo). — 12. Id.; Ecole Nationale des Arts Industriels; le jeune Charles Quennoy; demande d'une bourse familiale. (M. O. Branquart.) — 13. Caisse de retraites; demande de liquidation de pension par le receveur d'octroi Papegay.

La grève de la Société anonyme. — *Une entrevue des ouvriers avec les patrons.* — Lundi matin, à dix heures et demie, a eu lieu, à l'Hôtel-de-Ville, devant M. Henri Carrette, maire, et MM. Branquart et Coutelier, adjoints, l'entrevue annoncée.

Les grévistes avaient envoyé quatre délégués ; la Société anonyme était représentée par son directeur-général.

Les pourparlers, qui ont été très courtois, ont duré une heure et quart.

Le directeur-général a expliqué que les articles *de gros*, pour lesquels les ouvriers ont demandé une augmentation du prix de façon, et qui sont la cause réelle de la grève, ne peuvent plus être mis en question aujourd'hui, parce qu'on n'en fabrique plus dans la maison.

Il a ajouté que la reprise du travail, admise en principe par la Société, ne pourra se faire qu'à la longue, tous les métiers du tissage se trouvant dégarnis. On est tout disposé à reprendre les ouvriers, au fur et à mesure du *regarnissage* des métiers, en s'engageant à ne faire aucune exception, mais sans pouvoir dire combien de temps cela nécessitera. La Société Anonyme s'engage formellement à reprendre tous les ouvriers, s'ils se présentent tous, et s'il y a de l'ouvrage pour tous.

M. le Maire a beaucoup insisté pour obtenir du directeur-général la promesse positive que, dans le cas où les articles *de gros* reviendraient en fabrication, le prix de façon en serait augmenté. Il lui a été répondu que lorsque ces articles seraient remis sur les métiers, on étudierait la question, et l'on verrait à s'entendre avec les ouvriers. Il est possible, a dit le directeur-général, que ces articles restent à l'écart pendant plusieurs années, et l'on ne saurait engager l'avenir sur ce point, dès à présent.

Les délégués ont déclaré qu'ils n'avaient pas pouvoir de trancher la question, séance tenante, et qu'ils en référeraient au comité.

Le même jour, à trois heures, une réunion plénière a été tenue à la salle de la « Paix », au boulevard de Belfort, et M. le Maire a dû y assister.

Il nous revient que le maintien de la grève a été décidé à l'unanimité.

Tout au commencement de l'entrevue du matin, le président de la chambre syndicale textile s'est présenté, avec deux autres personnes, pour assister à la séance; mais le directeur général de la Société Anonyme a exigé que la discussion eut lieu exclusivement devant l'administration municipale, comme il avait été convenu. M. le Maire a alors prié les nouveaux venus de se retirer.

Une grève de tisserands rue Chapelle-Carette. Lundi après-midi, à la rentrée d'une heure et demie, les tisserands de la fabrique Wattel-Verbaere, rue Chapelle-Carette, au nombre d'une centaine, ne se sont pas présentés pour reprendre le travail.

Dans la matinée, vers dix heures, une ouvrière avait été surprise causant avec un ouvrier et congédiée par le contre-maître pour l'avoir, paraît-il, insulté à la suite d'une réprimande qu'il lui avait adressée à ce sujet. A la sortie de midi tous les tisserands ont pris parti pour elle et ont décidé la grève.

Une délégation est venue demander la réintégration de l'ouvrière et le renvoi du contre-maître, ce qui a été refusé. Les grévistes sont calmes et aucun incident n'est à signaler.

Un jubilé commercial. — Lundi a eu lieu le cinquantième anniversaire de l'entrée dans la maison Dazin, Motte fils de M. J.-B. Boussemart, récemment décoré par le Ministre du Commerce, ainsi que nous l'avons annoncé.

Après une messe d'actions de grâces, dite à l'église Saint-Martin et à laquelle assistaient ses nombreux amis, M. Boussemart a reçu au siège de la maison de commerce les félicitations de ses patrons, de ses collègues et de ses amis personnels. M. Dazin-Eloy a rappelé en quelques mots la vie commerciale de l'honorable voyageur ; puis il lui a remis la médaille, accompagnée du bronze de Caudez « La leçon de l'honneur ».

Les collègues de M. Boussemart lui ont ensuite présenté leurs souhaits et un joli souvenir.

Le soir a eu lieu une réunion toute intime à laquelle assistaient la famille du jubilaire et les principaux employés de la maison.

Ce n'est pas la première fois que MM. Dazin-Motte fils fêtent le cinquantenaire d'un de leurs employés. Déjà en 1884 avait eu lieu le jubilé de M. Duburcq-Decarnin, et si nos renseignements sont exacts il y en aurait un troisième en perspective d'ici quelques années.

Courses vélocipédiques. — Dimanche prochain, 31 juillet, auront lieu les grandes courses vélocipédiques de Roubaix-Tourcoing, organisées par le *Sport vélocipédique Roubaisien* et l'*Union vélocipédique Tourquennoise*, sur la nouvelle piste vélocipédique, située, rue Neuve de Roubaix, en face l'octroi de Tourcoing. Dans ces courses, sera couru le *Championnat véréran* de la Fédération du Nord.

Le programme comprendra huit courses réparties comme suit :

Première course locale, 1,500 mètres, 5 tours. — 1er prix, une médaille de vermeil; 2e. une médaille d'argent; 3e, id.; 4e, une médaille de bronze; 5e, id.; 6e, id.

Deuxième course régionale juniors, 3,600 mètres, 12 tours. — 1er prix, un objet d'art ou 50 francs; 2e, un objet d'art ou 30 fr.; 3e, un objet d'art ou 15 fr. 4e, une médaille d'argent; 5e, une médaille de bronze.

Troisième course, Championnat du Nord, Vétérans, réservée aux amateurs ayant plus de 30 ans et n'ayant jamais remporté de premier prix en régionale ou départementale. — 1er prix 50 fr., 2e 30, 3e 15, 4e 10. 5e une médaille d'argent, 6e, 7e et 8e une médaille de bronze chacun.

Quatrième course, réservée aux enfants en dessous de 13 ans, 900 mètres, 3 tours. — 1er prix une médaille d'argent, 2e, 3e et 4e une médaille de bronze chacun.

Cinquième course, régionale seniors, 4,800 m., 16 tours. — 1er prix, un objet d'art ou 60 fr.; 2e, un objet d'art ou 40 fr.; 3e, un objet d'art ou 20 fr.; 4e, une médaille d'argent; 5e, id. de bronze.

Sixième course, régionale (2e série), 3,600 m., 12 tours. Pour tous coureurs ayant effectué le parcours de la 2e course sans avoir remporté de prix. — 1er prix, un objet d'art ou 20 francs; 2e, un objet d'art ou 10 fr.; 3e, une méd. d'argent; 4e, id. de bronze.

Septième course, réservée aux vélocipédistes des écoles, 2,400 mètres, 8 tours. — 1er prix, une médaille d'argent; 2e, une médaille de bronze ; 3e. id.; 4e, id.

Huitième course. Consolation. 2,400 mètres, 8 tours. — Réservée aux partants des courses précédentes qui n'auront pas été primés. 1er prix, une médaille d'argent ; 2e, une méd. de bronze ; 3e, une méd. de bronze.

N.-B. — La commission organisatrice prévient les coureurs qu'elle fera tout son possible pour que les prix objets d'art ou leur valeur soient donnés en espèces, mais ceci sans garantie. Si par suite de trop mauvais temps les courses ne pouvaient avoir heu le 31 juillet, elles seraient remises au lendemain lundi 1er août, à la même heure, sans qu'il soit dû aucune indemnité aux coureurs.

Les vélocipédistes et le jury se réuniront à deux heures et demie, à Tourcoing, Café Moors, boulevard Gambetta, d'où l'on se rendra à la piste.

Les courses auront lieu sous le règlement de la Fédération vélocipédique du Nord.

Le nombre des engagements envoyés jusqu'au 25 juillet se trouve être clos. 120 coureurs sont inscrits.

Il sera perçu un droit d'inscription de 3 francs pour tous les coureurs non affiliés à la Fédération vélocipédique du Nord. Ce droit d'inscription devra accompagner l'engagement faute de quoi celui-ci sera considéré comme nul et sans valeur. Les entrées sont fixées à 2 francs par course, sauf les 4e, 7e et 8e, pour lesquelles il ne sera pas perçu d'entrée.

L'entrée gratuite du champ de courses, conformément au règlement de la Fédération, sera rigoureusement interdite aux vélocipédistes qui ne feront pas partie d'une société affiliée. Les membres de sociétés affiliées sont priés de porter très ostensiblement leur insigne, pour éviter toute confusion.

— Lundi soir, à neuf heures, a eu lieu à l'Hôtel-Ferraille, une réunion extraordinaire à laquelle assistaient les membres des deux sociétés, MM. Pérrez, président de Roubaix, et Orélio, président de Tourcoing, ont ouvert la séance. Après différentes questions d'ordre intérieur relatives aux courses de dimanche, il a été donné la nomenclature des coureurs qui ont envoyé leur engagement.

Il a été ensuite assigné aux membres actifs des deux sociétés les fonctions suivantes : M. Orélio, de Tourcoing, sera chargé de la présidence du jury. M. Pérez, de la police générale.

Les fonctions de starter seront remplies par M. Bouchez, du *Cyclist Club lillois*.

Perception des courses : MM. Gruard de Tourcoing et Petit de Roubaix, secrétaires trésoriers des deux sociétés.

Commissaires de virages : MM. Courquain et Rammaert de Roubaix; Roussel et Leman de Tourcoing.

Membres faisant partie du jury : MM. Callens de Roubaix et Leveugle de Tourcoing.

Pointeurs des tours de piste : MM. Posset et Delahousse de Tourcoing.

Commissaire spécial : M. Goguenheim de Tourcoing.

Commissaires chargés du contrôle : MM. Delcambre, Hubert, Vallet, Desplechin, Delespierre, de Roubaix; Delvoye, Lamon, Vanoverbecke, de Tourcoing.

Une revue des Sapeurs-Pompiers par l'administration municipale. — Dans notre compte-rendu d'hier, nous avons omis de signaler la couronne offerte par les tambours et clairons de la Compagnie à M. Watteau, leur sergent, à l'occasion de la récompense ministérielle dont il a été l'objet.

Un noyé repêché dans le Canal. — Lundi soir, vers neuf heures, au quai de Rouen, on a repêché dans le canal le corps d'un homme qui venait de s'y jeter quelques instants auparavant. Le noyé est un rattacheur du nom d'Henri Delrue, âgé d'une trentaine d'années. Malgré tous les soins qui lui ont été prodigués, il n'a pu être rappelé à la vie. Ses restes ont été transportés à la Morgue de l'Hôtel-de-Dieu.

En faisant du gymnase. — Jeudi dernier, vers cinq heures de l'après-midi, un gamin de 12 ans, Albert Desmettre, laceur de cartons, s'amusait au trapèze chez M. Leclercq, boulanger rue de l'Alma, avec les enfants de la maison, lorsqu'il tomba sur l'épaule droite et se blessa grièvement. On le reconduisit au domicile de ses parents, au fort Frasez, dans la même rue. M. le docteur Largillière, appelé aussitôt, constata une forte entorse de l'épaule. Après quelques jours de soins, le médecin, pour achever sa guérison qui réclamera un certain temps, a envoyé lundi le jeune garçon à l'Hôtel-Dieu.

Un commencement d'incendie place Chaptal. — Dimanche soir, vers onze heures, une certaine panique a régné à la ducasse de l'Entre-Pont.

Dans une baraque de pommes de terre frites, tenu par M. Montignies fils, un commencement d'incendie s'est produit. Plusieurs panneaux en bois formant le plafond de la loge, sont tombés sur deux lampes allumées. Celles-ci ont éclaté et communiqué le feu au plancher. Le personnel de l'établissement, après un quart d'heure d'efforts, a pu arriver à enrayer le feu.

Les dégâts sont évalués à une centaine de francs. Il y a assurance.

Un accident rue de la Gare. — Une brave femme de 80 ans, Mme Adèle Amiel, ancienne lessiveuse, traversait la rue de la Gare, venant de la rue Neuve, lorsqu'en face du café de l'Europe elle fut renversée par les chevaux de la voiture d'un épicier en gros, qui marchaient heureusement au pas. Le conducteur lui avait crié plusieurs fois de se garer, mais elle n'avait pas pris garde à ses appels, bien qu'elle ait encore l'ouïe très claire. Il put arrêter court son attelage, et la pauvre vieille, en roulant sur le sol, ne fut que légèrement contusionnée au coude droit et à la jambe gauche. Des passants la relevèrent aussitôt, et la remirent aux mains de deux agents qui la conduisirent à la pharmacie Coille, où elle reçut les soins les plus empressés. Une fois bien remise de cette vive alerte, Mme Amiel voulut regagner seule et à pied son domicile, rue Vaucanson, chez M. Leleu, à l'estaminet de la « Belle-Bouloir. »

Un sous-brigadier de police frappé par un inconnu. — Le sous-brigadier Hennebelle faisait une ronde, dimanche, à minuit, à la ducasse de l'Entrepont, avec l'agent Dujardin, pour assurer la fermeture des estaminets, lorsqu'une bande de jeunes gens avinés passa en chantant à gorge déployée. Comme le sous-brigadier les invitait au silence, il reçut d'un de ces noctambules un si violent coup de poing qu'il en fut renversé. Après cet exploit, tous prirent la fuite et ne purent être atteints.

Une chute malheureuse. — Dans la nuit de dimanche à lundi, deux agents en patrouille trouvaient, dans la rue de la Vigne, un homme étendu sur le pavé; il s'était démis le genou en tombant et n'avait pu se relever. Après avoir couru chez plusieurs médecins sans en rencontrer un seul, les agents firent transporter le blessé à son domicile sur une voiture à bras, réquisitionnée d'urgence.

Tombé d'une chaise. — Dimanche soir, vers onze heures, M. Lasoigne, demeurant rue Notre-Dame, est tombé si malheureusement d'une chaise sur laquelle il s'était endormi, qu'il s'est fracturé plusieurs côtes. Un médecin M. Vaillant, a été appelé aussitôt et lui a prodigué tous ses soins.

Le bien ne vient pas toujours en dormant. — Un horloger de la rue Saint-Jean, M. Louis Wilfart, rentrant chez lui dans la nuit de samedi à dimanche, vers une heure du matin, s'était assis, pour se reposer quelques instants, sur un banc du boulevard Gambetta, en face de l'hippodrome. Le sommeil le surprit et il ne tarda pas à s'endormir. Une pénible surprise l'attendait à son réveil: il ne trouva plus sur lui deux montres d'argent qu'on lui avait données à réparer.

Le malheureux horloger en a été réduit à déposer une plainte, au commissariat du 3e arrondissement, contre le hardi pick-pocket qui l'a ainsi dévalisé.

Un acte d'escroquerie. — Dans la soirée de samedi, une personne bien connue de M. Jean-Baptiste Deman, marchand de chaussures au n° 36 bis de la Grande-Rue, est venue faire choix d'une paire de chaussures qu'elle a emportée avec elle, en promettant de les payer le lendemain matin. M. Deman, n'ayant rien vu venir, a fait passer au domicile de la personne, mais elle avait déménagé sans donner sa nouvelle adresse.

Le commerçant, victime de cette escroquerie, a déposé une plainte entre les mains de M. Vancostenoble, commissaire du 3e arrondissement.

Un double procès-verbal. — Lundi, vers trois heures de l'après-midi, les agents de service au poste du 3e arrondissement étaient requis par M. Alfred Deleporte, cabaretier, rue Beaurewaert, pour mettre à la raison un ivrogne du nom de Louis Vandenabelle, qui injuriait grossièrement la patronne de l'estaminet. L'individu fut mis en état d'arrestation et conduit devant M. Chauveau, commissaire, qui le fit écrouer; mais en même temps une contravention fut dressée contre le cabaretier, pour lui avoir trop donné à boire.

Un ivrogne brutal. — Parce qu'on refusait de lui donner à boire à l'estaminet de Mme Desprez, rue du Fontenoy, où il demeure et où il était rentré en état d'ivresse, dimanche après-midi, un tisserand nommé Henri Lecompte, garçon de vingt ans, s'était vengé en frappant un homme et une femme qui se trouvaient à cet instant dans l'établissement. Un agent est venu mettre fin à ses brutalités, et l'a emmené au poste du 1er arrondissement.

Une femme qui injurie la police. — Dimanche, vers onze heures du soir, une femme du nom de Célina Doré, demeurant rue des Longues-haies, venait se plaindre au poste du 3e arrondissement, que son ami, dont elle partage le domicile depuis 16 ans, refusait de lui ouvrir la porte. Comme les agents lui répondaient qu'ils n'avaient pas à s'occuper de ces sortes d'affaires, la dame se mit à les injurier de telle sorte qu'ils la mirent en état d'arrestation, et lui procurèrent un abri au dépôt de sûreté.

Croix. — *Un drame au couteau; un homme frappé neuf fois.* — Une scène, comme on en voit malheureusement trop souvent, après boire, s'est passée dimanche soir, vers minuit, à la sortie d'un cabaret de cette commune.

Un ouvrier de ferme, âgé de 21 ans, du nom de Alphonse Devos, demeurant à l'estaminet du *Cheval Volant* rue de Lille, se trouvait tranquillement assis au cabaret du *Lion Belge*, même rue, en compagnie de Léonie Callens. Attablés non loin de là se trouvaient quelques ouvriers de ferme, dont l'un est au service de M. Watteau, cultivateur à la Croix-Blanche. A un moment donné, une discussion s'éleva entre ces derniers à propos d'un règlement de compte.

Devos, qui n'appartenait pas à la même ferme, se garda bien d'intervenir, tout en prêtant l'oreille à ce qui se disait.

Jusqu'ici rien d'anormal, mais à la sortie de l'estaminet la scène changea de tournure.

La retraite sonnée, le cabaretier pria ses clients de partir. Devos sortit avec sa compagne et, la discussion de ferme continuant, il s'arrêta pour l'écouter.

A un moment donné, et sans aucune provocation, un individu de la bande, sortant son couteau de sa poche, se précipita sur lui et le frappa à la tête et au cou.

Avant que les témoins de la scène eussent pu intervenir, Devos recevait au front, au-dessus de l'arcade sourcilière droite, une blessure de six centimètres de profondeur ; à la joue droite, un coup porté avec une telle violence qu'une dent se brisa ; à l'épaule droite deux entailles profondes de cinq centimètres : à l'épaule gauche une énorme estafilade ; le cuir chevelu était à son tour tailladé en quatre endroits.

Benoit Declercq, c'est le nom de l'agresseur, ne fut pas encore satisfait de ses exploits : lachant son couteau, il s'acharna, sur sa victime, la roula sur la chaussée, et l'assomma à coups de pied et à coups de poing.

Les cris de la victime et de Léonie Callens mirent Declercq en fuite.

Le malheureux Devos put enfin se relever ; à l'aide de son amie, il parvint à regagner son logement. On fit appeler immédiatement le docteur Wallez qui lui prodigua ses soins et déclara que les blessures n'étaient pas sans gravité.

Aussitôt avertie de la scène, la gendarmerie s'est transportée sur les lieux et a ouvert une enquête. Mais lorsqu'elle se présenta à la femme Watteau où travaillait Declercq, elle apprit que l'agresseur avait disparu.

— Hier, la messe de 10 heures en l'église Saint-Pierre, au Créchet, était chantée par la société chorale du cercle catholique de Croix; cette société a très bien exécuté la deuxième messe de Baltmann sous l'habile direction de M. Achille Florin. Les solos ont été dits avec beaucoup de justesse par MM. Cuvelier, Tronteseaux et Florin. Accompagnateur M. Henri Leconte.

— *Arrestation d'un voleur.* — Lundi matin, M. Vanderschelden s'apercevait qu'on lui avait enlevé du beurre et divers vêtements. Il ne savait sur qui porter ses soupçons. En visitant les dépendances de sa ferme, il aperçut dans la chambre d'un de ses domestiques un caleçon et des chaussettes qui lui appartenaient. Il prévint aussitôt la gendarmerie, et celle-ci, après avoir fait subir un interrogatoire au domestique, qui se nomme Auguste Carrette, obtint de lui les aveux les plus complets. Carrette sera dirigé aujourd'hui sur la prison de Lille.

Chambres et Appartements à louer. — Les personnes ayant des chambres et appartements à louer peuvent les faire inscrire dans le tableau que nous donnons à la quatrième page. Chaque mention dans ce tableau se paie au prix excessivement réduit de **vingt centimes;** six jours, un franc ; quinze jours, deux francs; un mois, trois francs. Ce tableau est publié dans les deux éditions du *Journal de Roubaix* (soir et matin).

Tingry (Pas-de-Calais), le 14 juin 1891. — Les Pilules Suisses constituent le meilleur médicament pour combattre la constipation, à la dose de une ou deux, suivant l'impressionnabilité du malade; prises le soir à l'heure du repas, elles peuvent être continuées pendant longtemps sans nuire à la constitution. Je vous autorise à publier mon appréciation, si vous le désirez. Docteur DUPONT. 31525d

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 fr. le cent
IMPRIMERIE ALFRED REUSOX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

« **Le Journal de Roubaix** » **et le** « **Bulletin des laines** » **ont des abonnés et des lecteurs dans tous les centres lainiers du monde.**

WATTRELOS

Une rixe sanglante. — *Un homme frappé de trois coups de tranchet.* — Dimanche, dans la soirée, le hameau de la Vieille Place a été mis en émoi par une rixe sanglante qui aurait pu entraîner mort